

6.

ÉQUIPEMENTS EN ÉNERGIE



Tous les services du Pays ont été sollicités dans le cadre du rapport de PR à l'APF, 48 services ont transmis à la DMRA l'annexe 3 énergie. La qualité du remplissage est variable d'un service à l'autre, aussi est-il envisagé d'améliorer le document pour le rapport de l'année prochaine.

Sur la base des informations transmises, la consommation électrique de ces services représente plus 4,80 GWh, correspondant à moins de 1% des consommations d'électricité de l'île de Tahiti.

Sur la cinquantaine de services audités :

- 20 % ont commencé une démarche de maîtrise de consommation de l'énergie. Parmi les actions récurrentes, on trouve la mise en place de rappels sur les écogestes ou d'équipements d'extinction automatique des lumières, climatiseurs et copieurs à partir d'une certaine heure. 90% des services questionnés ont vu leur facture réduire.
- 5 % vont entamer cette démarche prochainement. On note par exemple l'achat de ventilateurs en complément de la climatisation pour limiter le nombre d'heure de climatisation et la température de consigne.

D'après les données communiquées, sur les 28 locaux qui sont la propriété du Pays, seuls 10 sont équipés de panneaux photovoltaïques (PV) pour une puissance totale de 300 kWc. La productivité globale des installations du Pays est estimée à 1170 kWh/kWc. C'est une valeur correcte mais qui cache l'absence de données pour certaines installations PV et l'état dégradé d'autres installations, compensées par des installations nouvelles relativement performantes.

Compte-tenu de la disparité des réponses, du regroupement des services au sein d'un même bâtiment ou de l'éclatement des services sur différents sites, il a été décidé de retenir la base de travail suivante pour la caractérisation de la consommation électrique des services :

- 42 locaux sont pris en compte ;
- Les services hébergés dans les locaux de la présidence sont exclus des calculs ;
- Les services non représentatifs d'une consommation normale de bureau car utilisant des machines grosses consommatrices ou gourmandes en climatisation sont également exclus (ex. DSI, SIO, SPAA) ;
- Les services hors Tahiti ne sont pas non plus pris en compte.

Au total, ces 42 locaux représentent une consommation totale annuelle de 3,17 GWh, et regroupent un peu plus de 2 500 agents.

En moyenne, les ratios de consommation électrique sont de 53 kWh/m²/an et 1 496 kWh/agent/an.

Pour une meilleure représentation de cette moyenne, il faut savoir que 50% des locaux étudiés ont des ratios de consommation électrique compris entre 12 et 76 kWh/m²/an et entre 676 et 2 081 kWh/agent/an ; 25% du reste des locaux se trouvant en dessous et les 25% derniers pourcent au-dessus.

